



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ligne ferroviaire Paris - Clermont-Ferrand

Question orale n° 1553

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur l'exaspération de tous les usagers de la liaison ferroviaire entre Clermont-Ferrand et Paris. Dans la nuit du 1er au 2 novembre 2021, 3 Intercités ont ainsi été bloqués et les quelque 1 000 passagers à bord de ces trains ont mis plus de 12 heures pour rallier Paris en provenance de la capitale auvergnate. Des tels incidents et retards sont récurrents, faisant ainsi de Clermont-Ferrand la seule métropole en France à être aussi mal reliée à la capitale. La vétusté des rames et le vieillissement des lignes entraînent une augmentation considérable du temps de trajet et, plus globalement, une détérioration de la qualité du voyage. Cette situation, couplée à la faiblesse de la desserte aérienne, constitue un handicap majeur à l'attractivité de ce territoire dont le dynamisme économique, scientifique, touristique, culturel et sportif n'est pourtant plus à prouver. À plusieurs reprises depuis 2019, le Gouvernement s'est engagé à investir afin de rénover les voies et moderniser cette ligne, espérant une amélioration de la situation - à savoir un retour au temps de trajet d'il y a dix ans - à l'horizon 2025 ! Pourtant, au-delà de ces investissements indispensables, d'autres réponses immédiates sont nécessaires. Ainsi, elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour améliorer dès aujourd'hui cette situation.

Texte de la réponse

LIAISON FERROVIAIRE CLERMONT-FERRAND-PARIS

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune, pour exposer sa question, n° 1553, relative à la liaison ferroviaire Clermont-Ferrand-Paris.

Mme Christine Pires Beaune. Dans la nuit du 1er au 2 novembre dernier, trois Intercités reliant Clermont-Ferrand à Paris ont été bloqués, et les quelques 1 200 passagers qui s'y trouvaient ont, pour certains, mis plus de neuf heures pour rallier la capitale, alors qu'il faut « normalement » trois heures et vingt-cinq minutes pour effectuer ce trajet. J'utilise évidemment des guillemets, tant on dénombre d'incidents et de retards hallucinants sur cette ligne chaque semaine.

Cette situation n'est pas seulement anormale, elle est intolérable. Les usagers sont excédés. Les acteurs économiques, les élus locaux sont inquiets. Clermont-Ferrand est la seule métropole en France à être aussi mal reliée à la capitale. Cette situation constitue un handicap majeur pour l'attractivité de ce territoire dont le dynamisme économique, scientifique, touristique, culturel et sportif n'est pourtant plus à démontrer.

Vous allez certainement me répondre que des investissements sont prévus pour rénover les voies, renouveler les rames et moderniser la ligne. C'est très bien, mais ces annonces datent d'il y a plusieurs années déjà et les améliorations qu'elles sont censées permettre n'interviendront pas avant plusieurs années. Or c'est dès maintenant que les habitants du Puy-de-Dôme ont besoin que la situation s'améliore. Au-delà de ces investissements indispensables, des réponses immédiates sont nécessaires. Quelles mesures le Gouvernement

entend-il prendre d'ici à 2025 pour assurer la régularité des trains, empêcher des incidents de plus en plus nombreux et permettre une amélioration rapide des conditions de voyage des usagers ?

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que ces investissements ont pour objectif de ramener le temps de trajet sur cette ligne à ce qu'il était il y a dix ans ! Vous parlez d'un progrès ! Rallier Paris en trois heures quinze depuis la capitale auvergnate n'est pas une fin en soi. Il ne faut en aucun cas que les investissements que je viens d'évoquer soient considérés comme suffisants et que cette ligne soit de nouveau laissée de côté. J'ai en effet souvenir d'une époque pas si lointaine où l'objectif affiché était de deux heures et demie.

D'où ma seconde question : qu'en est-il des perspectives de réduction du temps de trajet au-delà de 2025 ? Comment le Gouvernement compte-t-il œuvrer pour permettre cette réduction significative du temps de trajet sur cette ligne ? Est-il disposé à réaliser les investissements complémentaires qui s'imposent ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Madame la députée, vous avez évoqué l'incident ayant entraîné début novembre le blocage de trois Intercités entre Clermont-Ferrand et Paris. L'exaspération des usagers est légitime et il est essentiel que toute la lumière soit faite sur les causes qui ont entraîné ce blocage. Un retour d'expérience a immédiatement été demandé à la SNCF par le ministère des transports afin de mieux comprendre l'enchaînement d'événements ayant mené à l'arrivée des passagers des trois trains gare de Lyon à quatre heures du matin. Il s'agit évidemment d'éviter qu'un autre incident de ce type ne se reproduise à l'avenir. Néanmoins, je tiens à souligner le volontarisme et la mobilisation totale des équipes de la SNCF présentes dans ces trains pour accompagner les voyageurs.

Comme vous l'avez indiqué, la réponse passe en partie par les investissements engagés par l'État qui doivent permettre de moderniser durablement cette ligne, qui avait été totalement délaissée par les gouvernements précédents. D'ici à 2025, plus de 1,3 milliard d'euros seront investis par l'État dans un plan d'actions complet sur la régularité, la fréquence et le confort. Entre 2023 et 2026, la totalité des rames de la ligne seront renouvelées, pour un coût de 350 millions d'euros. L'infrastructure sera remise à niveau pour 760 millions de régénération. Trois opérations de développement sont inscrites au contrat de plan État-région (CPER) Auvergne 2015-2020, pour un montant de 45 millions d'euros, dont 23 millions apportés par l'État.

En octobre 2020, le Premier ministre a annoncé de nouvelles opérations de modernisation et de performance, dont le coût est estimé à 130 millions et qui permettront de ramener à trois heures quinze le temps de parcours entre Paris et Clermont-Ferrand pour un train desservant les gares principales de l'axe. L'État s'est engagé à financer les deux tiers de cette opération.

Enfin, lors du comité de suivi des engagements qui s'est tenu en octobre 2020 à Clermont-Ferrand, l'État s'est engagé, aux côtés des dirigeants de la SNCF, à des améliorations à court terme de la qualité du service. Un plan d'actions a ainsi été mis en place par SNCF Intercités, visant notamment le nettoyage renforcé des rames, la mise en place d'une rame de réserve et l'amélioration de la qualité de l'information diffusée aux voyageurs en situation de circulation perturbée.

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune.

Mme Christine Pires Beaune. Je vous remercie, madame la ministre déléguée, de suppléer le ministre délégué chargé des transports, dont je déplore évidemment l'absence, pour m'annoncer ces mesures. Cent trente millions d'euros supplémentaires pour réduire le temps de trajet de cinq minutes, ça fait cher la minute ! Avez-vous déjà renoncé à l'objectif de ramener le temps de trajet à deux heures trente, soit ce qu'il était il y a dix ans ? Je ne vous ai pas parlé des TGV ni des LGV parce que je considère que la priorité, c'est l'amélioration de la régularité de ce train. Hier soir encore mon collaborateur est arrivé avec quarante-cinq minutes de retard, et les toilettes n'étaient pas accessibles pour les dames. Cela illustre combien la situation est catastrophique et combien il est urgent d'y remédier. On ne peut pas attendre que de nouvelles rames soient livrées en 2025 et

que les dessertes soient améliorées : c'est tout de suite qu'il faut agir pour nous permettre d'attendre des échéances qui sont assez lointaines.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1553

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#)

Réponse publiée le : 24 novembre 2021, page 10666

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 novembre 2021](#)